

## **Motion**

### **Pour une avenir au quartier sous-gare**

Ces derniers mois, notre conseil a été nanti de deux projets de développement urbain : le nouveau PPA de l'Industrie et le PDL Cocagne-Buyère. Ces projets sont louables, mais il existe au sud des voies CFF des surfaces très bien situées par rapport aux transports publics et des commerces. Ces surfaces pourraient accueillir des logements et contribuer ainsi à diminuer un peu la crise qui touche notre région. Il s'agit en particulier de la parcelle 2126, propriété de la commune, mais également d'autres surfaces propices au logement et qui sont sous-utilisées, comme par exemple la parcelle 2117 (VentiRomand), dont une part importante est utilisée pour stocker des voitures malgré sa proximité directe avec la gare.

Par ailleurs, toutes les habitations du sud des voies (Praz-L'Éveque, chemin des Bâches, chemin du Bosquet et chemin de Vallon) sont actuellement affectée en zone industrielle. Cette incongruité nécessite d'être modifiée afin de garantir la pérennité de l'habitat au sud des voies et de permettre aux habitants de bénéficier des degrés de protection (notamment en terme de bruit) des zones d'habitation.

Pour ces raisons, les signataires demandent qu'un plan d'affectation soit élaboré pour affecter la majeure partie du secteur situé entre le chemin du Vallon et le chemin du Bosquet (voire au-delà) en zone d'habitation.

Martial de Montmollin

27 juin 2014